#!? – NKM et Copé réclament 466 tweets d'excuses à un utilisateur injurieux

01/05/2012 à 21h12

Ils n'ont pas apprécié d'être traités de [*] et de [***]. Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-François Copé ont déposé une plainte pour injures contre un utilisateur de Twitter, Baptiste Fluzin, également connu sous le pseudonyme @soymalau.**

D'après Le Lab d'Europe 1, les deux ténors de l'UMP réclament que l'utilisateur en question soit condamné à la diffusion, à 466 reprises, d'un tweet d'excuses. Dans la citation à comparaître devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, l**a porte-parole du président-candidat et le secrétaire général de l'UMP exigent en outre que Baptiste Fluzin leur verse la *"somme de 1 euros [sic] à titre de dommages et intérêts"*, ainsi que le paiement de leurs frais de justice.**

"Il ne s'agit évidemment pas d'une affaire d'argent", explique Me Philippe Blachetier, représentant des deux responsables politiques, interrogé par Le Lab.

> ***"Il est question avant tout de responsabiliser les acteurs de la blogosphère, du tweet. On est dans une cour d'école, il faut refaire le travail de l'instituteur", estime l'avocat.***

La citation à comparaître ***"précise que ces 466 messages devront être publiés le mois suivant le prononcé du jugement, sous astreinte de 100 euros par manquement constaté, soit 46 600 euros d'astreinte s'il ne se plie pas à la condamnation"***, indique PC Inpact.

> ***"466 tweets revient à publier durant près de 8 heures un tweet chaque minute, ou encore un tweet toutes les dix***

secondes pendant 1 h 17.

Aucune heure de publication n’est précisée, ce qui signifie que rien ne l’empêche de publier ces centaines de messages en pleine nuit”, précise le site Internet. (…)
Le Monde